

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Convertibles - Classe B - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU0512124107

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'Obligations Convertibles

Le compartiment cherche à assurer l'appréciation du capital avec une faible volatilité en investissant dans des obligations convertibles. Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera pas à répliquer un indice de référence. Toutefois, l'indice Exane Euro Convertibles peut être utilisé à titre de comparaison *a posteriori*.

Le processus d'investissement est basé sur une approche obligataire globale et une politique de sélection d'actions ("Stock-Picking"). L'objectif est de constituer un portefeuille ayant une volatilité plus faible que l'investissement en actions sous-jacent, sur la base d'une approche fondamentale et d'une analyse qualitative de chaque émetteur.

Le compartiment sera à tout moment investi à hauteur de 50% au moins du total de ses actifs en obligations convertibles, échangeables ou obligatoirement remboursables d'émetteurs ayant leur siège social dans l'UE ou exerçant, de manière prépondérante dans l'UE, en respectant les limites suivantes :

- obligations convertibles ou échangeables libellées en euros dans une fourchette comprise entre 50 % et 100 % du total de ses actifs investis en obligations convertibles, échangeables ou obligatoirement remboursables,
- obligations convertibles ou échangeables libellées dans d'autres monnaies que l'euro à hauteur de 15 % maximum du total de l'actif,
- obligations convertibles cotées « investment grade » ou dont l'émetteur est coté « investment grade » à hauteur de 50 % au moins de ses actifs investis en obligations convertibles ou échangeables,
- instruments du marché monétaire et titres de créance dans une fourchette comprise entre 0 % et 50 % du total de l'actif.

Par ailleurs, le compartiment peut également investir en bons de souscription, droits de souscription et autres titres obligataires liés à des actions.

Le compartiment peut investir 10 % maximum de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.

Le compartiment peut investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. Cependant, l'exposition aux autres devises que la devise de référence peut être couverte pour limiter le risque de change. De manière plus précise, des contrats à terme et des contrats de change à terme peuvent être utilisés à ces fins. Le risque de change ne représentera pas plus de 15 % du total de l'actif du compartiment.

Zone d'investissement : Union européenne

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

 Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur:

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du compartiment.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

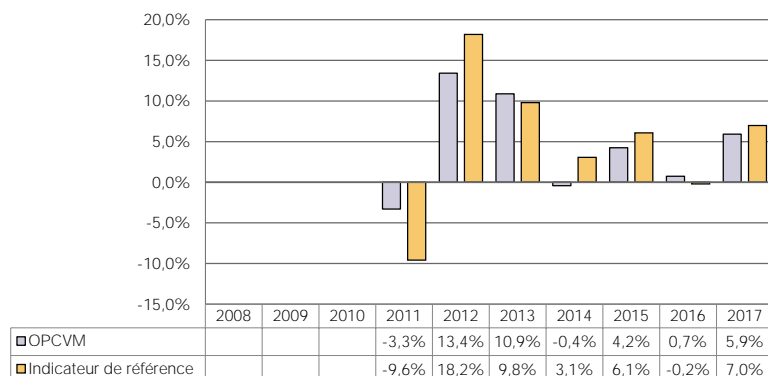
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,92%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,01% Correspondant à 15% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice Exane Euro Convertibles Index avec High Water Mark.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 66 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en mai 2010.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg / téléphone : +352-27621307) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance Luxembourg (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE Luxembourg est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/12/2018.